



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. : 02/ 633 30 24

LES ELECTIONS... ET APRES ?

Voilà, c'est fait! Nous avons voté...pour 6 ans. Dans notre commune, il y aura peu de changement au niveau du conseil communal.

Quelques nouvelles têtes apporteront, nous l'espérons, des idées originales. Le grand patron, M Rotthier et son équipe restent bien en place. Puisseons-nous nous en féliciter !

Les phrases citées en italiques sont extraites de divers tracts électoraux du PRL.-IC

I. LA PARTICIPATION

A travers la lecture des tracts électoraux, nous constatons que des promesses et des souhaits ont été émis. D'abord, une constante dans les programmes de l'équipe au pouvoir : " *Etre à l'écoute de la population*". A nous, simples citoyens, de nous manifester.

- Ecrivez à la "Vie à Lasne" (nous espérons un courrier des lecteurs).
- N'hésitez pas à aller trouver vos élus pour les consulter, leur demander aides et conseils et leur transmettre doléances, avis et encouragements.
- Assistez aux conseils communaux. Ils n'en seront que plus vivants.
- Créez des comités de quartier (vous serez mieux écoutés).
- Faites-vous membres des associations en tous genre de la commune : cercles sportifs, associations culturelles, mais surtout, bien sûr, de Lasne Nature.

En un mot : PARTICIPEZ !

C'est la condition essentielle pour que Lasne reste telle que nous l'aimons : une commune où, comme le dit si joliment notre bourgmestre, " *chacun y trouve son coin de paradis personnel* ".

Une élection tous les six ans, c'est peu pour exprimer des choix, alors pourquoi ne pas consulter la population plus souvent par *référendum* (les jeunes du PRL le souhaitent). Ce serait un des moyens de susciter le débat.

- Déjà, avant la fin de l'année, on nous promet une enquête publique pour l'établissement d'un schéma de structure qui va conditionner tout l'avenir de l'urbanisme à Lasne.
- Il est donc impératif que chacun donne son avis. Vous pouvez également le faire par l'intermédiaire de Lasne Nature. Contactez-nous.
- De même, la Commune élabore un règlement communal d'urbanisme. Des réunions doivent être organisées dans chaque quartier ou ex-commune pour informer les citoyens.
- Pour une plus grande clarté, un résumé des avis de la CCAT doit être publié dans la "Vie à Lasne".

La "Vie à Lasne" devrait être un outil de participation irremplaçable. Que ses pages soient ouvertes à tout un chacun !

2. LES PROPOSITIONS DE LA MAJORITE

Voici pour le programme 1995-2000 du PRL, les propositions et promesses qui nous semblent intéressantes : Lasne Nature soutiendra ce programme et veillera à ce qu'il soit réalisé.

- "L'égouttage généralisé est une priorité". Il est important de convaincre les habitants à se raccorder à ces égouts. Au moment où les collecteurs sont posés dans nos vallées, il est urgent de prendre des mesures concrètes pour que les eaux de chaque maison soient épurées.
- Par contre, une autre proposition nous inquiète : "l'aménagement de bassins d'orage à La Marache et à Ransbeck". Ne vaut-il pas mieux étudier d'abord la possibilité de travaux moins lourds et plus respectueux de l'environnement comme par exemple : l'utilisation des bassins naturels d'orage, la plantation de haies contre les eaux déferlantes, l'arrêt des fauchages intempestifs le long de nos routes, une meilleure implantation des constructions, le respect du cours naturel des rivières.
- Bravo pour "l'aménagement des pistes cyclables". Mais peut-être vaut-il mieux en priorité restaurer certains de nos sentiers pour y permettre l'accès aux vélos. Ce serait plus agréable, dans de nombreux cas, que le long de nos grand-routes si dangereuses.
- Bravo pour "la mise en souterrain des câbles", mais faut-il absolument étendre l'éclairage de nos voiries ? Ne sommes-nous pas "une commune semi-rurale" ?
- Le groupe SENTIERS peut se réjouir : la nouvelle équipe nous promet "la restauration, l'entretien et le balisage des sentiers". Mais, va-t-on rouvrir les trop nombreux sentiers fermés et les défendre juridiquement, avec acharnement ?
- A propos de la sécurité routière, le problème principal à Lasne est la trop grande vitesse des véhicules, aussi est-il bon de construire des ralentisseurs et des passages surélevés pour piétons.
- Formidable ! "La carrière Troisième va devenir une zone communautaire !" C'est écrit. Mais, ne faudrait-il pas commencer à consulter les habitants et à établir des plans?

(Suite en page 3)

CONSULTEZ
NOTRE
AGENDA
DECEMBRE,
JANVIER,
FEVRIER,
EN DERNIERE PAGE

BILAN (résumé) **D'UN AN D'ACTIVITES** **de LASNE NATURE**

Nous publions ci-dessous un résumé du rapport présenté au nom de notre comité à l'assemblée générale du 27 octobre .

Chaque année apporte la preuve que nous avons eu raison, il y aura bientôt 5 ans, de créer notre association qui, pour employer un terme fort à la mode, est devenue incontournable dans notre village.

DES MEMBRES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Dresser un inventaire complet de nos activités et actions au cours de ces 12 derniers mois serait fastidieux, mais il faut rappeler : nos promenades aux centres d'intérêt divers, séances d'information, conférences, notre présence aux fêtes locales, braderie, jardins d'Aywiers, journées du Patrimoine, 6 nouvelles éditions de notre carte des chemins et sentiers mise à jour à chaque tirage, la poursuite de la diffusion de nos cartes-vues à des milliers d'exemplaires et dont plusieurs sont épuisées, ou en voie de l'être, et bien sûr l'édition régulière de notre bulletin qui va sortir son 20e numéro.

Une courageuse équipe gère notre réserve naturelle et a construit, d'après les plans de notre ami Bernard Moreau, un beau poste d'observation pour les passionnés d'ornithologie.

Le nombre de nos membres a poursuivi sa progression. Plus de 800 personnes ont adhéré à notre asbl (une centaine sont en retard de paiement de cotisation).

(Suite en page 2)



BILAN D'ACTIVITES (suite de la première page)

Durant cet exercice 205 nouveaux membres nous ont rejoints.

Il faut aussi préciser que 27% de nos membres habitent hors Lasne.

MEMBRES... ET MEMBRES ACTIFS

La grande majorité de nos membres se contente de payer une cotisation, ce qui est un geste sympathique et indispensable à la vie, en toute indépendance, de notre asbl, mais... car il y a un "mais", seules quelques dizaines d'entre eux prennent une part active à notre travail.

Ce sont ces derniers qui écrivent, distribuent notre bulletin, suivent et étudient les dossiers brûlants, rédigent des rapports, jouent les conciliateurs, lisent les textes des lois, des arrêtés qui sont légion, répondent aux enquêtes, participent à des séminaires. D'autres, ou les mêmes, recensent, tracent, défendent et se battent pour nos sentiers menacés; ils dressent l'inventaire des ZIP, de notre patrimoine paysager, architectural, historique, dont ils se font les gardiens vigilants, colorient nos cartes des sentiers, s'investissent dans le contrat de rivière, analysent leurs eaux, organisent et guident nos promenades, assistent aux conseils communaux, se transforment en libraires, grainetiers ou vendeurs du week-end après avoir dressé notre tente aux fêtes du village. C'est toujours eux qui entretiennent, gèrent notre réserve naturelle, assurent tous les travaux administratifs etc.

SOMMES-NOUS FIDELES A NOS ENGAGEMENTS ?

Nous pensons sincèrement que nous pouvons répondre par l'affirmative. L'instrument de contact irremplaçable que représente notre bulletin est notre porte-parole, le relais des préoccupations des habitants de notre commune et il est peu de sujets qui n'y aient été abordés.

Nous voulons que les Lasnois d'adoption vivent en harmonie avec ceux qui sont ici depuis des générations et ont façonné notre belle vallée. Nous voulons aussi que les enfants de notre village puissent continuer à y habiter au lieu d'en être chassés par des loyers exorbitants.

PAS DE CRITIQUE SYSTEMATIQUE

Il faut que chacun comprenne que quand nous combattons tel projet destructeur de notre milieu, ce n'est pas par goût de la polémique ou par opposition systématique aux nouveaux venus, mais parce que nous nous préoccupons du devenir de Lasne. Nos études fouillées de dossiers, réalisées par exemple lors d'enquêtes commodo et incommodo, sont toujours attendues et même parfois souhaitées par les autorités qui s'y réfèrent couramment.

Nous ne nous occupons pas de conflits de voisinage et il ne faut pas compter sur nous pour dénoncer les agissements de tel ou tel habitant car nous ne sommes pas investis de pouvoir de police.

Cependant, si l'intérêt général est en jeu, nous répondons : présents.

A CONTRE-COURANT ?

Voilà maintenant des années que nous nous battons - à notre façon - c'est-à-dire en privilégiant toujours le dialogue, la concertation, contre le projet de décharge dans la carrière Troisième et nous devons redoubler de vigilance afin que les engagements pris par la Commune soient respectés.

Nous ne devons pas craindre d'être impopulaires quand il s'agit de défendre le bien général. C'est vrai quand nous encourageons la construction d'une petite station d'épuration à Plancenoit, là où la Lasne et ses sources sont un égout à ciel ouvert. C'est vrai aussi quand, malgré notre préférence pour une agriculture biologique, nous défendons le travail des fermiers, souvent ingrat et comprenons qu'ils soient contraints de trouver des activités d'appoint. Si la crise les étrangle davantage, ils se détourneront de cette activité, les fermes disparaîtront à la grande satisfaction des promoteurs immobiliers.

Nous allons s'il le faut en conseil d'état contre des projets de constructions en zone verte d'intérêt paysager car il faut que cessent ces perpétuelles tentatives d'agressions, de la nature.

Nous avons aussi été forcés, les responsables n'accomplissant pas leur mission, d'aller en justice pour des problèmes de sentiers officiels rendus impraticables.

UNE SITUATION SAINE

Mais il nous faut conclure. Notre situation financière est bonne.

Grâce à nos ventes, et surtout aux cotisations de nos membres, nous éditons régulièrement notre bulletin qui, de deux pages, est passé progressivement à 12, et cela sans recourir à une ligne de publicité. Nous nous équipons, consacrons davantage de ressources à notre réserve naturelle, mais sans nos frais de justice nous pourrions, grâce à l'argent que nous récoltons faire plus et mieux.

Nous évoquons ci-contre quelques projets pour 1995.

VOTRE AIDE NOUS EST INDISPENSABLE

Un dernier mot à propos de notre bulletin : nous souhaitons que vous en deveniez des

collaborateurs assidus, que vous nous écriviez plus souvent. C'est VOUS qui êtes en contact permanent avec nos membres, nos lecteurs, les habitants de Lasne, et qui pouvez faire écho à leurs préoccupations, leurs souhaits, nous permettant ainsi d'être en prise directe avec les réalités de la vie de notre village.

LE COMITE de LASNE NATURE

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 1995

Le comité sortant de Lasne Nature se devait, à l'assemblée générale, de dresser un projet de plan d'action pour l'année 1994/1995.

Cependant, c'est le nouveau comité qui devra l'élaborer en détails. En voici quelques idées maîtresses :

- Pour notre réserve naturelle du Ru Milhous, soumettre à la Région wallonne le dossier de reconnaissance officielle et de subvention.
- Editer une nouvelle série de cartes-vues de la commune, édition retardée par le mauvais temps et les travaux.
- Editer un petit livre illustré consacré à Lasne : son histoire, ses curiosités, sa faune, sa flore, ses beautés paysagères, ses promenades, ses artistes etc.
- Mener à bien le balisage des sentiers.
- Organiser chaque année au moins 3 conférences, si possible illustrées etc.

Enfin nous voulons nous fixer l'objectif de 1000 membres de LASNE NATURE en 1995, année de notre cinquième anniversaire.

Cet objectif pourrait être largement dépassé si chaque membre de Lasne Nature mettait un point d'honneur à recruter UN SEUL nouveau membre dans sa famille ou parmi ses amis.



Lasnois, vous recevez chaque trimestre ce bulletin, que vous soyez ou non membre de Lasne Nature. Par contre pour les personnes habitant hors Lasne, seuls les membres le reçoivent par la poste.

Les cotisations de plus en plus nombreuses, vos conseils, vos lettres, vos critiques, votre aide, nous permettront de poursuivre notre travail, d'améliorer notre bulletin.

La cotisation annuelle de 300 F minimum est à verser au compte 001 2326233 55 de l'asbl LASNE NATURE -1380 LASNE.

Vous pouvez également commander nos cartes des chemins et sentiers de Lasne (200 F pour l'édition en noir et blanc et 400 F pour celle coloriée à la main) ou nos cartes vues (20 F) et cartes de vœux (30 F la carte double avec mention manuscrite "Meilleurs vœux" et enveloppe) en versant les sommes correspondantes augmentées de 16F pour frais postaux au même numéro de compte.

Afin de faciliter notre tâche, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de séparer vos versements "cotisations" de ceux pour la commande de cartes. Merci.



LE NOUVEAU COMITE DE LASNE NATURE

Avant l'élection du nouveau comité, l'assemblée a tenu à rendre hommage aux trois membres du comité sortant qui ont, pour des raisons diverses, décidé de ne plus demander le renouvellement de leur mandat mais restent des membres actifs de notre asbl. Notre secrétaire a dit à leur propos :

" Il y a tout d'abord celui sans la persévérance et le dévouement duquel notre asbl ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui : notre président Yves DELAIN qui, avec un petit groupe de Lasnois, un jour de 1990, décida de fonder une association de défense de l'environnement qui prendra peu après le beau nom de LASNE NATURE. Il a été de tous les combats, de toutes les initiatives et président depuis le premier jour, a été confirmé chaque année dans ses fonctions.

Lorsqu'il nous a fait part de son intention de ne plus se représenter aux élections du comité, nous avons tout d'abord refusé, mais il a fallu nous rendre bientôt à l'évidence ; ses occupations professionnelles l'absorbaient à un point tel qu'il ne pouvait plus mener de front les deux activités. Il avait mauvaise conscience de ne plus suivre les dossiers avec la même intensité que jadis et il refusait de jouer plus longtemps la comédie du président qui ne préside plus vraiment aux destinées de son enfant. Nous savons que nous pourrions toujours faire appel à lui, à cette intelligence et à ce bon sens qui nous ont si souvent aidés à voir clair dans nos périodes de doute.

Monique DEKKERS, notre infatigable responsable du groupe sentiers pense, elle, que son travail dans ce secteur ainsi que sa participation à la CCAT et ses commissions où elle nous représente lui suffisent amplement et que sa responsabilité supplémentaire dans le

comité est trop lourde à assumer. Elle peut être assurée que le nouveau comité sera attentif à tous les problèmes qu'elle rencontrera.

Enfin, notre ex-vice-président Michel SCHEYNS a quitté officiellement le comité début septembre puisqu'il se présentait aux élections communales et que nos statuts prévoient une incompatibilité avec cet acte. Nous perdons là un vice-président actif, dévoué et compétent... mais nous ne pouvions contrecarrer ses projets. C'est Michel qui le premier repéra le terrain qui allait devenir notre réserve naturelle. Il a été notre trésorier et assurait de multiples tâches : distribution du bulletin, étude de dossiers etc.

Comme les autres, il demeure bien sûr membre fondateur et effectif de notre asbl, membre comme le sont ceux de toutes opinions, sources de diversité et de richesse. Je voudrais les remercier tous les trois pour tout ce qu'ils ont fait...et feront désormais pour que vive et se développe LASNE NATURE."

L'assemblée a alors chaleureusement applaudi nos trois amis.

ELECTIONS

Il a ensuite été procédé à l'élection des 7 membres du nouveau comité. Quatre "anciens" se représentaient aux suffrages de l'assemblée. Ce sont dans l'ordre alphabétique : GELUCK Didier, LIMAUGE Yves,

SEVERIN Erik et VAN ACKER Geneviève. Ils ont été élus à une très large majorité de même que trois nouveaux candidats :

DULLIER Joël, spécialiste en informatique. Il nous a rejoints à l'occasion de notre engagement dans le dossier de l'affaire Manhattant, cette station électrique projetée au coeur d'un quartier d'habitations. Ce problème réglé, Joël DULLIER s'est intéressé particulièrement à la problématique des sentiers. D'autre part, il est notre témoin permanent et attentif à chaque conseil communal... sans oublier qu'il colorie, en famille, les cartes des chemins et sentiers que nous éditons.

HUPET François, le plus jeune de l'équipe, est étudiant et ornithologue passionné. C'est un homme de terrain qui a travaillé au recensement de toutes les espèces d'oiseaux fréquentant notre réserve naturelle. Il constituera avec notre ami Erik SEVERIN, maître d'oeuvre des travaux de gestion de celle-ci, le lien privilégié avec son conservateur Eric de MEVIUS et le comité scientifique que nous remercions encore ici pour leur travail.

Enfin, le septième membre de notre comité est Johanna LEUPEN, infirmière depuis peu pensionnée, mais toujours active là où sa présence est requise. Elle distribue notre bulletin comme quelques dizaines de nos membres, participe au sauvetage des batraciens et répond à toutes les demandes d'aide. Elle a posé sa candidature dans le but d'aider à la gestion de la trésorerie et aux contacts avec les membres extérieurs à Lasne.

A ces 7 élus, nos félicitations et nos souhaits de bon travail.

D. G.

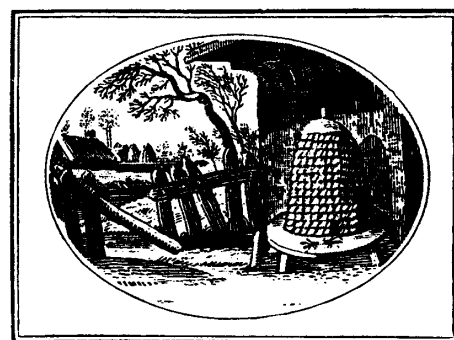
Réuni quelques jours plus tard, le comité a choisi en son sein son nouveau président, notre ami Yves LIMAUGE. Le secrétaire Didier GELUCK et la trésorière Geneviève VAN ACKER ont été confirmés dans leurs fonctions antérieures.

La chronique d'Abélarð

LE CAS DE L'ABEILLE

Nous ferons une pause dans notre série d'articles sur les produits de la ruche, pour parler d'un sujet d'actualité. D'actualité, il l'est pour deux raisons : d'abord parce qu'il offre matière à une ample réflexion et que l'hiver est propice à ce genre de travail de l'esprit ; ensuite parce que le problème, bien qu'apparu en Belgique depuis 1984, représente encore toujours une menace majeure pour l'abeille européenne et donc pour l'apiculture.

Le non-initié a entendu parler d'une "maladie". En fait, il s'agit d'un parasite : le varroa, un acarien venu d'Orient. Contrairement à son hôte d'origine, l'abeille asiatique, notre abeille est littéralement infestée, lentement mais sûrement, et condamnée à moyen terme. Comme tous les parasites, le varroa vit aux dépens de son hôte. Comme tous les parasites, son rôle est de supprimer tout organisme (1) malade (aux yeux de la nature). Cette notion fondamentale est très généralement oubliée, non seulement par la grande majorité des apiculteurs, mais surtout par les scienti-



fiques. Or l'abeille a été mise à rude épreuve par deux siècles d'exploitation intensive et matérialiste. Les méthodes de conduite des ruchers, les types de ruches, les substances et produits introduits, etc. ont fortement affaibli notre abeille, non seulement dans son état de santé, mais aussi dans certains de ses comportements naturels.

Les méthodes de lutte préconisées actuellement représentent un nouveau danger dans la mesure où les acaricides ont un effet d'accoutumance (ils n'incommodent plus le parasite) et qu'en outre, ils ne soignent nullement les causes du mal. L'attitude juste serait de

veiller à renforcer la résistance naturelle de l'abeille et essentiellement, en revoyant nos propres comportements de prédateur, d'exploiteur aveugle. Tout comme les maladies liées au système immunitaire(2), le varroa(3) est un signal d'alarme, un coup de semonce salutaire, une chance inouïe de pouvoir réagir avant qu'il ne soit trop tard, avant que le corps n'ait perdu toute possibilité de résister par lui-même, comme le veut la nature.

Les preuves de l'efficacité de comportement et de soins alternatifs, respectueux de la nature de l'abeille existent pour qui veut s'y intéresser. Nous avons toujours le choix d'agir en respectant la globalité de l'être. Pour plus de détails, n'hésitez pas à nous contacter.

Amélie Mélo asbl, avenue Amélie 9a, 1330 Rixensart. 02/653 14 07

(1) L'organisme "abeille", ce n'est pas l'insecte, mais la colonie entière (le contenu de la ruche, l'essaim qui s'envole).
(2) Où ce sont notre mode de vie et les soins thérapeutiques (antibiotiques et vaccinations à outrance) qui sont en cause.
(3) La "maladie" n'a aucun effet sur les produits de la ruche : elle se limite à affaiblir puis à tuer l'organisme abeille. En revanche, les produits de lutte chimique (acaricides) altèrent ces mêmes produits. A chacun de déterminer le seuil de la dose qu'il veut admettre : il y a des oeillères de toutes les tailles.



Et cette fameuse réserve naturelle où en est-elle ?

Puisque la Réserve du Ru Milhous fait partie du patrimoine de Lasne Nature depuis deux ans, il serait temps d'en rendre compte à tous, et plus particulièrement aux généreux souscripteurs de parts qui en ont permis l'acquisition.

Beaucoup d'eau a coulé depuis son inauguration, au propre et au figuré. Indépendamment de l'avis des autres membres du comité de gestion de la réserve, j'avais plutôt tendance à dire, n'étant ni botaniste ni ornithologue de formation, qu'il valait beaucoup mieux laisser en paix cette parcelle marécageuse et sauvage, y laisser faire la nature sans intervenir, et je crois que beaucoup d'amis de la nature pensaient de même dans leur for intérieur, la sachant "protégée". Cela aurait été, de toute façon, plus commode pour nous tous !

Une renaissance

J'ai changé d'avis depuis cet été. Dans le calendrier des activités de l'année, il avait été défini que pendant la période de nidification des oiseaux, c'est-à-dire de la mi-mars à la fin juillet, personne ne pourrait pénétrer dans la réserve, afin de ne perturber en rien la faune et la flore. C'est ce qui a été fait. Aussi, lors de la première journée de gestion, à la fin des vacances de cette année, après cinq mois d'absence, quels n'ont pas été notre surprise et notre émerveillement devant le spectacle qui s'offrait à nos yeux !

Là où deux ans plus tôt, avant le début de nos travaux de fauche et de taille, il n'y avait qu'obscurité, amoncellement de branches mortes enchevêtrées avec des plantes desséchées ou malades, nous avions devant nous : couleur, luminosité, fraîcheur et éclosion d'une multitude de jeunes plantes qui, avant cela, passaient inaperçues, noyées dans la masse opaque des végétaux.

Une véritable renaissance !

Il a souvent été dit que la nature pouvait très bien se tirer d'affaire sans l'homme. Je crois que c'est vrai, en partie du moins. Regardez

les forêts primaires (celles où l'homme n'est jamais intervenu), elles sont vieilles de plusieurs millénaires, elles survivent et se suffisent à elles-mêmes.

Par contre, une certaine gestion faite par l'homme, avec discernement, n'est pas mauvaise, car elle permet une meilleure répartition et une meilleure chance de survie à certaines espèces moins favorisées. C'est ainsi que pour en revenir à notre Réserve du Ru Milhous, des multitudes de plantules ont fait leur apparition, toutes aussi jolies les unes que les autres. L'explication réside dans le fait que, précédemment, le terrain était devenu beaucoup trop "riche" suite à l'accumulation, au cours des décennies, de déchets végétaux de toutes sortes. Comme c'est une zone marécageuse, il y a eu eutrophisation de l'eau, c'est-à-dire un manque d'oxygène à cause de l'excès de matière organique. Certaines plantes mouraient étouffées par manque d'air et de lumière. Le fait de faucher, d'évacuer toute cette nourriture en excès permet à la vie dans le sol de reprendre le dessus. C'est à cela que nous assistons, avec le plus grand bonheur.

Reste maintenant à continuer sur cette lancée. Nous pouvons y arriver en travaillant par étapes.

En résumé, nous avons pu dégager le ruisseau (le ru) de toute la végétation en surabondance, le rendant plus visible du ciel afin d'attirer les oiseaux. Nous avons fauché pour la seconde fois toute la surface dominée par les roseaux, dont je viens de vous parler avec émerveillement. Ensuite, nous avons fait une coupe importante dans une zone peuplée d'aulnes glutineux afin, toujours dans la même idée, de l'éclaircir car il faut savoir que la présence de la plupart des oiseaux, surtout les échassiers, dépend des espaces non seulement riches en eau et en nourriture, mais sécurisants, c'est-à-dire suffisamment étendus pour dissuader les prédateurs éventuels (renards, belettes, chats, corneilles). D'autre part, les oiseaux et les batraciens aimant l'eau, nous creusons une grande mare, travail long et pénible car il faut travailler profondément, mais là aussi, nous comptons beaucoup sur un résultat à la hauteur de nos espérances. La preuve ? Nous avons construit un poste d'observation surélevé sur pilotis, avec chemin d'accès, pour mieux admirer ce qui apparaîtra sur cette nouvelle étendue d'eau. Enfin, nous venons de terminer le tracé d'un chemin non encore balisé, long

de 350 mètres qui permettra, lors de visites guidées annoncées en temps voulu dans notre bulletin, d'aller à la découverte de la réserve sur toute sa longueur SANS TOUTEFOIS Y PENETREER. N'oublions pas qu'il s'agit d'une terre de 3ha 50 dont la largeur ne dépasse pas 80 mètres à certains endroits, marécageuse, donc trop vulnérable pour le grand public. Reste, en amont, une très belle zone composée principalement de grandes laïches ou carex pouvant atteindre plus de 2 mètres de hauteur que nous essayerons de maintenir, dans la mesure du possible, dans son état actuel.

Comment aider ?

Pour rappel, je dirai que les travaux habituels d'une journée de gestion consistent à faucher certaines zones marécageuses, à tailler quelques plantes envahissantes et à ramasser les déchets de toutes sortes le long de la route et des chemins longeant la réserve (hé, oui ! notre butin se compose de bouteilles de porto et whisky vides, de vieux sachets de chips, de paquets de cigarettes et de matelas 1 ou 2 personnes). Il s'agit également d'entretenir les chemins d'accès dans la réserve, d'évacuer les matières fauchées ou de les brûler et de dégager les points d'eau.

Inutile de vous dire qu'être là, tous ensemble, à prendre deux bons bols, d'air et de potage à midi, vous fait oublier les ampoules aux mains et les pieds dans l'eau. On emporte toujours des gants et des bottes.

Il n'est pas nécessaire d'être présent toute la journée, quelques heures suffisent. Lors de cette journée, un responsable s'y trouve en permanence, de 9 h30 à 16h30.

Erik SEVERIN
responsable de la gestion
de la Réserve naturelle.

Prochaines journées de gestion:
Dimanche 11 décembre
Samedi 14 janvier
Dimanche 12 février

(voir Agenda en dernière page)

AVIS AUX ORNITHOLOGUES ET PHOTOGRAPHES DE NATURE

Si vous désirez observer, photographier les oiseaux de la Réserve Naturelle du Ru Milhous, écrivez-nous, proposez-nous des dates et heures de rendez-vous, nous vous donnerons accès au poste d'observation que nous avons construit.

Lorsque vous y viendrez, équipez-vous de bottes et de vêtements chauds.

LASNE NATURE, 3, rue de Fichermont
1380 LASNE.

Tél.: 02/633 30 24



LES ELECTIONS... ET APRES ?

(Suite de la première page)

Que veut-on y établir ? Des habitations sociales (elles manquent cruellement), des terrains de sport, des écoles, un parc... ? A chacun d'y réfléchir. C'est urgent.

- La place d'Ohain est trop belle pour qu'elle serve de parking, aussi l'initiative est bonne de faire "un parking de remplacement". Mais où ? Pas facile.

3. LES JEUNES PRL-IC NOUS PROPOSENT DANS LEURS TRACTS

- "Une collecte sélective des déchets". C'est une bonne idée. Cela marche déjà très bien dans certaines communes bruxelloises.
La Commune ne devrait-elle pas vendre des sacs-poubelles? Voilà une taxe juste sur les déchets.
- "L'aménagement d'espaces plus discrets pour les bulles et les conteneurs". Il faudrait effectivement y faire des plantations pour que les emplacements ne soient pas des chancres. Mais la chose principale à faire, c'est d'entretenir ces espaces.
- "La lutte contre les dépôts clandestins". Des moyens légaux existent, et il ne faut pas avoir peur de les employer. Des parcs à conteneurs (Rixensart) existent. Il faut les flécher et informer la population (voir notre dossier spécial " déchets").
- "La préservation des espaces verts".
Effectivement, il faudrait un respect absolu de ceux-ci. Il y a trop de dérogations.
- "Pour la préservation des rivières", le contrat de rivière existe et la Commune l'a signé. Il faut se donner les moyens de l'appliquer et avoir la volonté d'y participer. Il faut davantage que le "maintien de la propreté de nos rivières et ruisseaux ainsi que la qualité de nos eaux", comme l'écrit M l'Échevin Mataigne. C'est un euphémisme quand on connaît la "qualité" des eaux de la Lasne et du Smohain.

Pour conclure, nous constatons que des actions valables ont été accomplies et que de nouvelles propositions existent. Mais il reste beaucoup à faire. En tant qu'association soucieuse de l'environnement à Lasne, nous serons toujours prêts à collaborer avec les autorités communales pour que Lasne devienne une commune modèle en matière de protection de son environnement
Comme le dit M Rotthier : *La nature doit rester belle...*

Bon travail.

Yves LIMAUGE, président

A L'ECOLE DE L'ENVIRONNEMENT

Début 1994, le SECOB (Service des éco-conseillers du Brabant wallon) a organisé à Lasne des cours sur les thèmes touchant aux problèmes de l'environnement, de l'éco-consommation, l'eau, l'air, l'agriculture, les déchets, l'énergie, l'aménagement du territoire.

Plusieurs d'entre-nous y ont participé, mais l'abondance des matières nous empêche d'en rendre compte en détails. Si vous le désirez, nous pouvons vous envoyer un compte rendu détaillé de ces cours.

Ces cours ont mis en évidence le fait que pour mieux respecter et préserver l'environnement, il fallait modifier nos comportements de consommateurs.

QU'EST-CE QUE L'ENVIRONNEMENT ?

L'environnement est notre quotidien, il nous touche à chaque instant, il est chaque objet, chaque chose qui nous entoure, que nous utilisons, voyons, consommons. C'est notre milieu naturel de vie.

Il se rapporte aussi à la fabrication des biens de consommation, à leur utilisation, à ce qu'il en advient, aux modes de transport, à la gestion des ressources naturelles et des sols, à l'aménagement du territoire.

L'environnement se vit dans notre vie privée, professionnelle, sociale et culturelle.

L'ECO-CONSUMMATION

Elle englobe plusieurs facteurs :

- a. L'éco-comportement,
- b. L'éco-consommation,
- c. Les éco-labels.

a) L'éco-comportement, c'est l'acte de

consommer en tenant compte des critères liés au respect de la nature, de l'environnement.

b) L'éco-consommation, c'est la production et la consommation des biens dont les procédés de fabrication ainsi que le cycle complet de vie respectent l'environnement. C'est aussi l'utilisation des transports en commun, du vélo, le déplacement à pied et l'emploi des sources d'énergie renouvelables.

c) L'éco-label permet de reconnaître les produits qui sont respectueux de l'environnement. Pour l'obtention d'un éco-label, il faut établir un éco-bilan qui tienne compte de la totalité du cycle de vie du produit. Il convient aussi d'unifier les normes européennes.

UN PROGRAMME CHARGE

Pendant plusieurs semaines, des spécialistes particulièrement compétents, nous ont entretenus des problèmes de l'eau, de l'air et de toutes leurs formes de pollution. Plusieurs cultivateurs du village nous ont rejoints pour les soirées consacrées à l'agriculture et à l'aménagement du territoire, sujets abordés par un agronome et un juriste.

Deux soirées n'ont pas été de trop pour traiter de la problématique des déchets : production, recyclage, incinération et mise en décharge. Les énergies renouvelables ou non renouvelables (les plus nombreuses), ont aussi été analysées.

(Suite en page 10)



C'est dans la DYLE que se jette la LASNE. Le RUPEL reçoit la DYLE et l'ESCAUT absorbe le RUPEL.

Nous faisons donc ainsi partie du bassin de l'Escaut.

C'est ainsi que Lasne-Nature était présente à la croisière organisée par ESCAUT SANS FRONTIERE et invitée par INTER ENVIRONNEMENT WALLONIE qui y collabore.

Cette jeune association regroupe Français, Hollandais et Belges- Bruxellois, Flamands, Wallons- soucieux de redonner qualité et vie aux eaux scaldiennes.

J'ai eu la chance de participer au voyage Anvers -Bruxelles par l'Escaut, le Rupel et le canal maritime de Willebroeck.

Le temps était superbe et la journée s'est déroulée au fil de l'eau, partagée entre la détente, une belle exposition, des projections de documentaires consacrés au problème de l'eau et des conférences expliquant le travail accompli et à accomplir. Celui-ci n'est pas des moindres : ESCAUT SANS FRONTIERE espère pouvoir repoissonner l'Escaut vers 1996.

Ces exposés ont été présentés par des Belges francophones et néerlandophones, une Hollandaise et un Français.

Chacun a reçu un dossier dans sa langue lui permettant de suivre les causeries. Les interprètes ne chômaient pas !

Idée originale: chaque participant devait apporter une bouteille d'eau de sa rivière. Si la Lasne était claire et inodore (elle n'est pas buvable pour autant), certaines eaux présentaient la couleur d'un verre fumé et d'autres encore dégageaient une odeur pestilentielle. Toutes ces eaux ont été mélangées en un cocktail symbolique dans un aquarium qui ne l'était pas moins et transvasé ensuite dans des bouteilles étiquetées ESCAUT SANS FRONTIERE premier grand cru 1994.

Ces bouteilles allaient être remises aux cinq ministres des trois pays concernés.

L'échevin de l'Environnement de la ville d'Anvers, Monsieur Bergen (à bord au départ avant de nous quitter pour d'autres obligations) a souhaité bonne chance à E.S.F. en applaudissant son bon travail et a promis une aide à la mesure de ses moyens.

Bravo pour toutes les initiatives.

Marie-Madeleine LECHARLIER



Récolte des déchets - Epuration

LE RAMASSAGE DES GROSSES PIÈCES

Alors qu'il existe dans notre commune un ramassage des grosses pièces tous les deux mois, on en trouve encore abandonnées n'importe où.

Une petite enquête nous a permis de constater que certains ignorent encore tout de ces collectes bimestrielles.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de publier EN CARACTERES PLUS GRANDS la liste des jours et des lieux de ramassage.

QU'EST-CE QU'UN "ENCOMBRANT"

En dehors des déchets de jardin, de construc-

tion et des produits nocifs, polluants ou dangereux (nous en parlons plus loin), c'est tout ce qui ne trouve pas sa place habituelle dans les poubelles enlevées chaque semaine par la voirie.

Donc, un "encombrant, une grosse pièce", c'est un meuble, un matelas, une machine à coudre, à lessiver, un vieux frigo, etc. aisément portables.

Ils peuvent être déposés devant votre porte en même temps que vos sacs poubelles les jours indiqués ci-dessous :

LES JOURS D'ENLEVEMENT DES GROSSES PIÈCES

EN DECEMBRE 1994

LUNDI 5 dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi,
MERCREDI 7 dans les rues du mercredi, VENDREDI 9 dans les rues du vendredi,
MARDI 13 dans les rues du mardi et JEUDI 15 dans les rues du jeudi.

EN FEVRIER 1995

(sous réserve de confirmation)

le LUNDI 6 dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi,
MERCREDI 8 dans les rues du mercredi, VENDREDI 10 dans les rues du vendredi
MARDI 14 dans les rues du mardi et JEUDI 16 dans les rues du jeudi.

(découpez cet encadré de dates utiles et éplinglez-le à un endroit bien visible)

PARCS A CONTENEURS

Nous avons à plusieurs reprises évoqué ces parcs à conteneurs et surtout celui de Rixensart qui est, en attendant la mise en service d'autres parcs autour de notre commune, celui le plus aisément accessible aux Lasnois. Son adresse: rue Auguste Lannoye à Rixensart (derrière le service TRAVAUX). Un parc à conteneurs est en fonction à Ottignies L.L.N. Un autre sera opérationnel en décembre à Wavre, tandis que l'installation de nouveaux parcs est programmée dans d'autres localités du Brabant wallon. Un parc à conteneurs est fait pour accueillir des déchets non-professionnels. Ces déchets sont destinés au recyclage, à la récupération ou à la destruction par traitement spécial ou à la mise en décharge. Il convient de ne pas mélanger les produits que vous y amenez. Les préposés vous indiqueront les divers conteneurs dans lesquels vous devrez placer ce que vous apportez.

1. SONT DESTINES AU RECYCLAGE OU A LA RECUPERATION

PAPIER

Le conteneur est destiné au papier propre à l'exclusion de toute autre matière. Sont par contre INTERDITS les housses en plastique, papiers plastifiés ou aluminisés, cartons, papiers gras.

CARTON

Les cartons déposés doivent être vides et aplatis afin d'en limiter l'encombrement (ni frigolite, ni feuillard, ni plastique).

METAUX

Tous les métaux sont repris sans distinction.

VERRE

Outre le verre en vrac, destiné à être broyé pour réincorporation dans la fabrication de verre neuf, les bouteilles INTACTES sont récupérées et destinées au réembouteillage. Faïences, terres cuites, miroirs et verres plats sont interdits !

PLASTIQUES

Exclusivement les flacons et bouteilles d'eau minérale, de boissons gazeuses et savons liquides en PVC/PET et PEH. Pas de films, sacs plastiques, pots à yaourt, barquettes à fruits etc.

TEXTILES

Tous les textiles propres.

DECHETS DE JARDIN

Tous ces déchets doivent être EXEMPTS de tous produits étrangers tels que cailloux, plastiques, fils de fer, etc. car destinés à être compostés. Les troncs et souches de plus de 20 cm de diamètre sont à mettre dans les encombrants.

HUILES VEGETALES ET ANIMALES

A ne pas mélanger avec les huiles de moteur.

HUILES DE MOTEUR

A ne pas mélanger avec des solvants, pétroles ou essences.

2. SONT DETRUIITS PAR TRAITEMENT SPECIFIQUE OU PARTIELLEMENT RECYCLES

LES DECHETS SPECIAUX

(qui ne doivent jamais être mélangés avant d'être amenés au parc à conteneurs) comprennent entre autres : fonds de peintures, vernis, colles, médicaments et cosmétiques périmés, piles et batteries, solvants, diluants, encres, produits photographiques, radiographies, pesticides et autres produits de jardinage, produits d'entretien, tubes TL (néon), thermomètres, chimiques divers, etc.

SIGNELEZ AUX PREPOSES LES PRODUITS PARTICULIEREMENT DANGEREUX.

3. ENFIN, IRONT A LA DECHARGE

LES ENCOMBRANTS

ATTENTION, par encombrants, il faut comprendre les déchets qui par leur poids ou leur volume ne peuvent être mis sur la voie publique lors des collectes hebdomadaires. Donc, tout ce qui entre dans votre poubelle, sauf si c'est très lourd, ne doit pas être porté au parc à conteneurs excepté, bien sûr, les produits décrits en 1 et 2.

LES DECHETS DE CONSTRUCTION

Pour pouvoir rejoindre les décharges spécifiques, ces déchets doivent être INERTES, c'est-à-dire, INCOMBUSTIBLES ET IMPUTRESCIBLES. Ils ne peuvent donc contenir de sacs ou tubes plastiques, papiers, cartons, bois.

PAS DE DECHETS PROFESSIONNELS.

SI RECYCLER C'EST BIEN, REDUIRE SA PRODUCTION DE DECHETS, C'EST MIEUX. IL FAUT LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE GASPILLAGE, L'AVENIR DE TOUS EN DEPEND.

JOURS ET HEURES D'ACCES DU PARC A CONTENEURS DE RIXENSART:

En novembre, décembre, janvier et février: du lundi au vendredi, de 11 à 17 heures et le samedi, de 9 à 17 heures.

Les autres mois, l'ouverture et la fermeture sont retardées d'une heure. Donc, ouverture 38 heures/semaine.

P.S. La reprise des matériaux tels que décrits ci-dessus, est conditionnée par l'existence de contrats avec des récupérateurs.

En cas de doute, renseignez-vous à l'I.B.W. Tél.: 067 / 21 71 11

Fax : 067/21 69 28

Réseau Intercommunal de Parcs à Conteneurs.

des eaux - Conseils pratiques

COLLECTEURS ET EGOUTTAGE

Les grands travaux devant amener enfin à l'épuration des eaux de nos rivières se poursuivent dans notre commune.

Le collecteur au niveau de la Mazerine et du Coulant d'Eau est arrivé à son terme.

Les travaux du collecteur du Smohain avancent et celui-ci aboutira à La Marache, aux sources de la rivière.

Pour la Lasne, on creuse actuellement le dernier tronçon, le collecteur s'arrêtant aux étangs de Maransart.

Tous ces travaux doivent en principe être achevés au plus tard mi-1995.

Cela amène pas mal de perturbations, de bouleversements provisoires de nos paysages, de difficultés de circulation, mais c'est le prix à payer pour que les eaux de nos rivières cessent d'être polluées d'une façon catastrophique.

Le problème de Plancenoit est différent puisqu'il existe un projet de petite station d'épuration, compte tenu de la distance et du faible peuplement de la zone qui va des étangs de Maransart à Plancenoit (voir dessin ci-dessus). Certains habitants s'y opposent mais nous espérons qu'une solution sera enfin trouvée (nous avons fait des propositions concrètes en ce sens) car il est urgent que les travaux soient entrepris. C'est en effet là que se situent les sources de la Lasne et il est urgent qu'elles soient efficacement protégées. Pour revenir à l'ensemble du village, signalons que l'égouttage proprement dit et le raccordement complet aux collecteurs devront être réalisés pour l'an 2005 au plus tard. Les égouts, existant actuellement, sont peu à peu raccordés aux collecteurs, et ces raccordements auront lieu chaque fois que la pause d'égouts nouveaux sera réalisée (étant entendu que le raccordement des maisons aux égouts devra, bien sûr, lui aussi, être effectué).

Ainsi, peu à peu, la qualité des eaux de nos rivières s'améliorera.

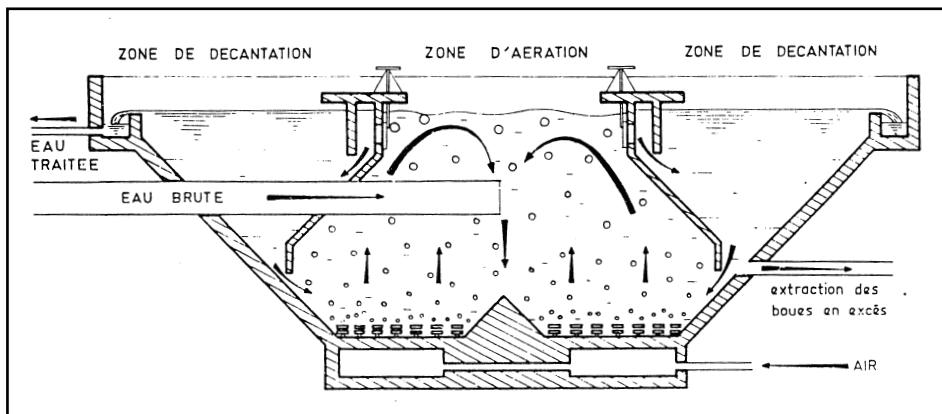
Dans 10 ans, à la fin de la réalisation de ce grand plan, certaines maisons ne seront toujours pas raccordées aux égouts et à fortiori aux collecteurs, parce qu'elles sont trop isolées ou situées en contrebas de ceux-ci.

Elles devront être pourvues d'une mini-station d'épuration offrant toutes les garanties légales d'efficacité.

GUICHETS DE L'EAU

Le CONTRAT DE RIVIERE signé par la plupart des communes du Brabant wallon (dont Lasne) prévoyait l'ouverture dans ces communes d'un GUICHET DE L'EAU. Lasne ouvrira le sien. Il sera possible d'obtenir tous renseignements concernant les problèmes d'eau, de pollution, d'égouttage, etc.

S'adresser à Mme Annie LECLERCQ
GUICHET DE L'EAU- rue de la Closière,
Tél. : 633 10 03



Installation de boues activées à bassin d'aération et décanteur secondaire intégrés, semblable à la station prévue pour Plancenoit.

BULLES...

Certains mettent n'importe quoi dans ces bulles. La conséquence en est que les sociétés qui viennent les vider sont contraintes de trier leur contenu, de porter en décharge à Mont-Saint-Guibert les déchets non conformes et de facturer ces frais supplémentaires à la Commune..., c'est-à-dire à la collectivité.

Si les bulles, trop vite remplies...ou pas assez souvent vidées, présentent un réel handicap, il faut constater qu'en certains endroits, ce n'est pas le cas et qu'il suffirait souvent d'aller quelques centaines de mètres plus loin pour trouver des bulles à moitié vides.

Leur aspect extérieur et leur environnement immédiat ont une grande importance. Maintenant que les emplacements sont connus de la population, il ne s'agit plus d'attirer sur elles l'attention du public, mais de les rendre aussi discrètes que possible. Elles devraient être lavées régulièrement et entourées de plantations. Cela inciterait les utilisateurs à plus de respect, la négligence entraînant la négligence...

BACS A PAPIER

Il en existe quelques-uns, mais certains modèles sont peu résistants et surtout, ils sont vidés trop rarement.

Le problème est le même que pour les bulles. Des bacs solides, vidés régulièrement, inciteront à leur utilisation alors que ceux débordant de toutes parts, accentuent le je-m'en-foutisme !

QUE FAIRE DES GRAISSES ET HUILES VEGETALES OU ANIMALES ?

Cette question nous est posée par plusieurs lecteurs.

S'il ne vous est pas possible d'aller à Rixensart :

- pour ces huiles alimentaires, gardez les bouteilles d'origine, reversez-y les huiles souillées et refermez soigneusement avant de

mettre à la poubelle.

- pour les graisses de friture, faites-les fondre, incorporez-y une bonne quantité de graines appréciées des oiseaux, versez ce mélange dans des petites bouteilles en plastique, pots à yoghourt et autres, laissez solidifier, déchirez le plastique.

Placez chaque bloc dans un morceau de filet à pommes de terre ou à oranges et accrochez ces petites bourses à des branches d'arbre. Les oiseaux, et surtout les mésanges, apprécieront graines et matière grasse.

A pratiquer seulement en période de grand froid ou de neige abondante.



Photo extraite de "L'homme et l'oiseau"

ET CES MATIERES GRASSES ?

Celles-ci sont le premier ennemi des canalisations, de nos eaux.

Certains croient qu'il suffit de passer les assiettes sous l'eau très chaude pour éliminer les matières grasses. C'est oublier qu'une fois dans les canalisations, ces graisses refroidissent, se figent et forment des bouchons.

Il est indispensable d'éliminer, à l'aide de papier, les traces de matières grasses sur tout ce qui passera à la vaisselle. Vous éviterez ainsi le bouchage de vos canalisations... et des pollutions dangereuses.



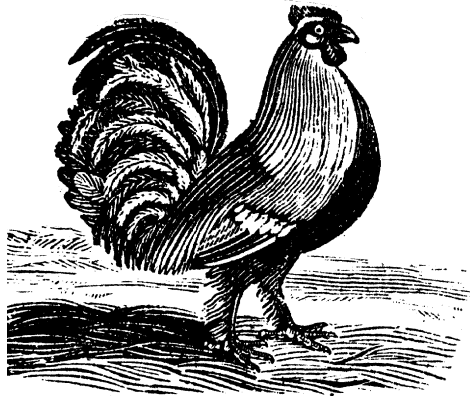
POURQUOI LASNE NATURE ne s'oppose pas à un élevage de poulets à Lasne

Qu'est-ce que la campagne ?

Les habitants de Lasne, les anciens et les nouveaux, disent et répètent que Lasne doit garder son caractère rural ou semi-rural. Les promeneurs aiment découvrir nos beaux paysages, nos fermes, nos champs cultivés, mais... un certain nombre d'entre eux voudraient des champs aseptisés, des fermes sans fumier, des vaches muettes, des poules sans coqs qui risqueraient de les réveiller. Ils rêvent de routes dégagées, sans un tracteur circulant à 25 km/h, et s'ils acceptent les camions de grains ou de betteraves, c'est à certaines heures seulement et surtout pas la nuit ou les jours fériés. Ces braves gens se sont trompés en venant s'installer à la campagne. Ils ignoraient tout des grandeurs et des servitudes des travaux de la terre. Ils ne savaient pas que quand les récoltes doivent être coupées ou arrachées, cela ne peut attendre et que c'est parfois nuit et jour, si les conditions climatiques le permettent, que les travaux se poursuivent.

Leur gagne-pain

C'est en pensant à tout cela, en connaissant la situation difficile des agriculteurs qui se trouvent coincés entre les créanciers, les pro-



blèmes de rentabilité, les quotas, les mises en jachère et les ordonnances européennes de toutes sortes que nous comprenons qu'ils tentent de diversifier leurs activités. Nous croyons qu'il y va de la survie de nos fermes. Si la situation devient intenable pour les fermiers, ceux-ci abandonneront la terre et nos belles fermes cèderont la place à des lotissements qui poursuivront la destruction de notre environnement. Devant la demande d'exploitation d'un élevage

de poulets, déposée par un fermier du nord-est de la commune, il y avait deux attitudes possibles :
ou bien, au nom de la protection de la nature, de la pureté de l'air, de notre désir que soient instaurées des méthodes de culture biologiques qui sont nos préoccupations premières, nous emboîtons le pas à ceux qui s'opposaient au projet,

ou bien, nous adoptions une attitude réaliste qui consiste à dire que connaissant la situation difficile des exploitations agricoles et la nécessité pour les fermiers de trouver d'autres débouchés, nous ne nous opposons pas à ce projet. De fait, nous ne nous y opposons pas si une série de conditions sont respectées tant au niveau de l'implantation et du respect du paysage, que de l'espace et de la liberté réservés à ces poulets, de l'hygiène, du bruit, des odeurs, de l'évacuation des déchets et de leur épandage.

Nous avons détaillé ces conditions dans notre réponse à l'enquête de commodo et incommodo. Il était nécessaire de le dire.

Didier Geluck

FÊTES • PROMENADES • VISITES • ZIP • ETOILES

21 AOÛT : ZIP

(ZONES D'INTERET PAYSAGER)

Si nous avons repéré moins de ZIP que lors de la promenade précédente, les sites n'en étaient pas moins jolis en cette journée. Seule leur étendue plus restreinte a empêché le classement d'une série d'entre eux. Néanmoins, le Bas-Ransbeck et Hannonsart sont des coins à explorer.

M.M.L.

16 SEPTEMBRE :

LE CIEL AU LOGIS...OU LE LOGICIEL A DIT M. POULIER

Non, le ciel n'était pas vraiment avec nous ce soir du 16 septembre. Nous nous étions donné rendez-vous à la place de Renival d'où nous devions gagner le plateau au croisement du Grand Chemin et de la rue de Moriensart pour une soirée ASTRONOMIE. Nous avons donc gagné notre position de repli : le centre sportif et culturel de Maransart. Cela n'a pas empêché MM POULIER et SCHMIDT de nous initier quelque peu aux premiers rudiments de l'astronomie associée à l'ordinateur. Nous avons donc suivi sur l'écran ce que les nuages nous cachaient, même la course d'un satellite. Vive la technique au service de l'homme et merci aux savants de partager leurs connaissances.

M.M.L.

LASNE EN FETE

Le premier week-end d'octobre fut l'occasion d'activités multiples dans notre village : Foire

du verre au Centre sportif de Lasne, Exposition d'artistes lasnois à la rue de la Closière, Fête des Jardins d'Aywiers et Journée portes ouvertes à la Compagnie Intercommunale des Eaux ont drainé vers ces lieux des milliers de visiteurs.



Comme en mai, nous étions présents aux beaux jardins d'Aywiers et accueillions à notre stand des visiteurs de tout le pays, tandis que notre ami Eric Severin donnait, lui, des consultations à ceux qui s'intéressaient au compost de broussailles.

D.G.

A quelques mètres de là...

JOURNEE PORTES OUVERTES A L'INTERCOMMUNALE DES EAUX

En entrant dans la cour de l'Intercommunale, nous apercevons le puits d'Aywiers foré dans la roche jusqu'à 75 m de profondeur. La nappe est artésienne et peut jaillir à deux mètres au dessus du niveau du sol. Débit journalier : 1200 m³. Cette eau contient fer et

manganèse que l'on élimine.

Dans les bureaux de la Compagnie sont présentés différents logiciels qui permettent de connaître l'évolution de la consommation de l'utilisateur. Un autre permet la gestion cartographique des plans et réseaux ; c'est une première en distribution d'eau en Région wallonne. Dans une autre pièce, on nous montre la possibilité de gérer les stations de pompage à distance grâce à l'informatique branchée sur des lignes téléphoniques. Il est possible de mettre en route une pompe, ouvrir des vannes, programmer un automate, tout cela à distance. Ensuite, un bus nous amène d'Aywiers au château d'eau de Sauvagemont situé à 140 m d'altitude. La station d'Aywiers refoule 4000 m³ d'eau tous les jours vers Sauvagemont. Le réservoir contient deux cuves de 17 mètres de diamètre et d'une profondeur de 7 m.

L'eau d'Aywiers n'est pas chlorée et la compagnie fournit 5 millions de m³ par an pour 1.500 km de canalisations.

Alain CHARLIER - Groupe EAUX



Bref rappel du but et du fonctionnement.

Début 1992, plusieurs associations se sont groupées au Centre Culturel du Brabant wallon à Court-St-Etienne pour mettre en chantier un projet de CONTRAT DE RIVIERE. Ce projet devait concerner les 16 communes sillonnées par une rivière du bassin de la Dyle. Seule Wavre n'y a pas adhéré. Pourquoi un contrat ? Il permet d'aborder la complexité des problématiques liées à la préservation et à la gestion de la qualité des eaux, de l'environnement et du territoire.

Comité rivières

C'est l'organe de décision; c'est lui qui donne le schéma directeur.

Il regroupe l'ensemble des représentants de toutes les parties concernées tant du secteur privé que public. Il se réunit deux fois par an.

Comité des associations

Composé de représentants de plus de 25 associations, il se réunit mensuellement.

Son but est un travail d'information puisque les associations sont présentes dans toutes les communes. Il s'agit de mesurer la qualité de l'eau des rivières (indice biotique), repérer les points noirs de la pollution, informer des risques éventuels pour l'environnement.

Comité technique

Il guide le projet dans ses aspects techniques. Il est formé des :

FLASH CONTRAT RIVIERE

Service des cours d'eau non navigables de la Région wallonne, de l'I.B.W., des services provinciaux de l'environnement, agronomique, technique voyer, de l'amicale des agents communaux et de l'Entente nationale pour la protection de la nature.



Groupes de travail communaux

Ce groupe de travail doit fonctionner dans chaque commune. C'est une collaboration entre l'administration et les associations. Ce groupe ne s'occupe que de problèmes locaux. Il peut émerger de la CCAT mais doit s'élargir aux différentes personnes qui, sur le plan local, veulent entamer une réflexion sur les problèmes liés à la rivière et à son environnement. Dans notre commune, il n'y a toujours

pas de groupe de travail. Où en sommes-nous? Dans chaque commune, un recensement complet de l'état des lieux a été fait. Nous procédons au relevé biologique de nos rivières ainsi que des points de pollution depuis juin 1993. A ce sujet, la Lasne, à sa source, est fortement polluée. On n'y trouve que des vers de vase... que l'on retrouve également dans une fosse septique.

A la limite de notre commune, c'est-à-dire Renipont, nous avions une pollution moyenne, indice 4 (odeur d'égout) le 7/5/94. Il est urgent d'épurer notre rivière à sa source (voir article page 7).

Espérons que le collecteur va permettre à une majorité de Lasnois d'envoyer leurs eaux usées à la station de Rosière.

Un exemple à suivre

Lors du dernier colloque au sujet des fonds de rivières, le 22 octobre à Chastre, nous avons appris que ce village avait mis en oeuvre un contrat de biodiversité.

Pourquoi ce contrat ?

Pour garantir la diversité des espèces qui permet la survie de l'homme. En effet, si l'on continue à détruire notre environnement, d'ici 2020, 33% des espèces auront disparu. Quand on sait que la majorité des découvertes médicales se font à l'aide des espèces végétales, on se rend compte que, pour survivre, nous devons garder cet équilibre. Dans cette commune, plusieurs groupes de travail sont déjà à pied d'oeuvre.

(Suite en page 10)

FÊTES • PROMENADES • VISITES • ZIP • ETOILES

8 OCTOBRE:

PROMENADE STUDIEUSE RENTREE OBLIGE ! BASSIN DE LA LASNE

Accompagnés de deux guides-nature et d'un étudiant en la matière, nous nous sommes retrouvés à Plancenoit devant les locaux de la C.I.B.E. (Compagnie Intercommunale Bruxelloise des Eaux) qui elle-même se trouve sur la commune de Genappes. Dès le départ, nous eûmes les explications sur l'histoire de ce captage d'eau et son fonctionnement. Près de la ferme du Chantelet, non seulement les "limousines" nous attendaient mais leurs 12 jeunes veaux aussi. Sur place, le maître des lieux nous ouvrit la porte de la chapelle historique, ma foi, bien conservée. Nous reprîmes ensuite le sentier des anciennes carrières de grès calcaire et enfin, par le sous-bois impérial, nous retrouvâmes la Claudine. Malgré la saison avancée nous avons pu faire quelques observations botaniques. Merci à tous trois et bonne chance au futur guide si compétent déjà. Il connaît bien les lieux et partage bien sympathiquement son savoir.

Marie Madeleine LECHARLIER

ROUGE-CLOITRE SOUS NOVEMBRE

Nous étions une bonne quinzaine au rendez-vous, ce dimanche 6 novembre, devant l'abbaye de Rouge-Cloître à Auderghem. Dans la douceur du temps et l'or de la belle forêt de Soignes, nous avons marché quelque deux

heures, nous ménageant de régulières pauses. Pour regarder les foulques et les oies d'Egypte sur l'étang; écouter les feuilles se froisser sous les pas ou le cri vif d'une perruche; et bavarder avec notre "guide-poète": Thierry-Pierre. Tout heureux de nous communiquer son goût pour cette forêt qu'il connaît bien, il a particulièrement attiré notre attention sur les endroits les plus primitifs, géologiquement inchangés depuis des millénaires et bien plus diversifiés en essences végétales que les célèbres hêtraies de l'occupation autrichienne.

Au retour, Thierry a rappelé que l'abbaye est aussi un centre culturel actif. Lui-même y a fondé L'Atelier du Héron, centré sur le concept de géopoétique que son inventeur, Kenneth White, définit comme "un mouvement qui concerne la manière même dont l'homme fonde son existence sur la terre" (Lire "Le Plateau de l'Albatros". Introduction à la géopoétique, Grasset, 94)

Vivre mieux, en accord avec la terre : Lasne Nature et l'Atelier du Héron partagent le même idéal ! Et je suis ravie qu'ils se soient

rencontrés. Merci à tous ceux qui y ont contribué.

Au risque de paraître m'étendre...je ne peux m'empêcher de rappeler qu'Auderghem a plus d'un charme.

Entre Rouge-Cloître et le Jardin Massart (ULB), la Région bruxelloise vient d'aménager les deux hectares de ce qui était un terrain vague, en un parc public : Le Bergoje. Son marais est particulièrement une réussite. Voilà une des initiatives des plus utiles, en pleine ville.

Dominique MEERT

SUBVENTIONS

Cette année, comme en 1993, la Commune de Lasne a voté une subvention de 15.000 F pour l'entretien et l'équipement de notre réserve naturelle. Nous l'en remercions sincèrement.

Par ailleurs, nous soumettions, il y a quelques mois, au Ministère de l'Environnement, des Ressources Naturelles et de l'Agriculture de la Région wallonne et cela dans le cadre de "LA SEMAINE DE L'ARBRE", un projet pour lequel nous demandions une subvention. Celle-ci est destinée à l'achat de matériel d'équipement pour notre réserve naturelle. Nous venons d'être informés de ce que notre projet avait été retenu. Nous bénéficierons donc prochainement d'une subvention d'un montant de 45.000 F de la Région wallonne que nous remercions également.

D.G.





FLASH CONTRAT RIVIERE

Suite de la page 9

Groupe socio-pédagogique

Le plus important, puisqu'il touche à l'éducation des enfants dans les écoles. Il préconise la naissance de réserves éducatives, d'amener les enseignants à posséder des outils pédagogiques, placer des panneaux près des bulles du type "Gardons notre commune propre" pour responsabiliser les habitants.

Pour l'agriculture, garder ou recréer un réseau de haies pour empêcher l'érosion et diminuer les dégâts lors des grands vents et orages.

Groupe gestion écologique

Ce groupe s'occupe de la gestion des routes par fauchage tardif avec ramassage et de l'aménagement des combles de clochers pour nidification des chouettes et chauves-souris. Malheureusement, dans notre belle commune, ni le pouvoir public ni les habitants ne semblent sensibles à ces beaux projets.

Aidez-nous à défendre ce contrat.

Si vous avez un peu de temps libre, téléphonez-moi au 633.41.93.

Alain CHARLIER - Groupe EAUX

Excuses

L'actualité et l'abondance des matières nous obligent, une fois de plus à reporter la publication de certains articles et chroniques. Nous prions les lecteurs de nous en excuser.

D'autre part, nous avons annoncé dans notre précédent numéro la parution d'une série de 8 nouvelles cartes-vues. Pour des raisons de conditions météorologiques et de travaux dans la commune, nos photographes n'ont pu réaliser tous les documents prévus.

Ce sera chose faite sous peu et nous espérons que ces cartes pourront être imprimées au début du mois de décembre. Téléphonez-nous vers le 10 de ce mois. Merci.



A L'ECOLE DE L'ENVIRONNEMENT

(Suite de la page 3)

Il ressort clairement de TOUS les exposés que "mieux vaut prévenir que guérir".

Pour protéger l'environnement, nous devons changer nos comportements, il faut pénaliser la production inutile de déchets, soutenir les recherches de technologies réduisant la quantité de déchets et plus respectueuses de l'environnement.

Le système des éco-taxes a souvent été mal compris. Il ne s'agit nullement de faire payer des taxes supplémentaires au consommateur mais de lui donner le choix entre un produit dont la fabrication et la diffusion ne respectent pas l'environnement et qui est donc grevé d'une taxe spéciale; et un produit répondant à certains critères de respect de l'environnement, produit qui, lui, n'est pas taxé de la sorte.

Le consommateur garde donc toute sa liberté de choix.

Il est grand temps de cesser de se voiler la face en disant (ou en pensant) : "Demain je ne serai plus là, les autres se débrouilleront". Si nous ne prenons pas aujourd'hui les mesures qui s'imposent, si nous refusons les efforts financiers que cela implique, il en coûtera bien davantage demain pour tenter de réparer les dégâts.

Michel SCHEYs

Le courrier des lecteurs

Des lecteurs nous téléphonent assez souvent, nous questionnent à nos stands mais rares sont ceux qui nous écrivent. Nous voudrions reprendre cette rubrique du "Courrier des lecteurs" et leur donner plus souvent la parole car ce bulletin est le leur.

Faut-il rappeler qu'il n'est pas tenu compte des lettres anonymes, mais si un lecteur le désire, nous pouvons ne publier que ses initiales.

Une lectrice de Rixensart nous écrit entre autres :

Parmi les différentes pistes de réflexion présentées dans votre programme, je me suis effectivement attardée sur celle traitant de l'agriculture, et plus précisément de la distribution des produits "biologiques" des fermes de nos régions. Mon idée étant la suivante: sillonner les routes de Lasne, Maransart et peut-être davantage avec le moyen de locomotion le plus écologique et de plus très attractif qu'est le cheval.

Celui-ci tirerait une sympathique charrette. Je pourrais vendre selon la saison, de la soupe, dont les ingrédients seraient des produits de première qualité, des gaufres ou des glaces et là où je vous sollicite, des produits bios de la ferme.

Pour mener éventuellement à bien mon projet, je me dois avant tout de réaliser une rapide petite étude de marché.

Entre autres, j'aimerais savoir:

- 1. S'il y a une demande des fermiers de distribuer leurs produits.*
- 2. S'il existe déjà des points de vente de ces produits.*
- 3. Si d'après vous les habitants seraient sensibles à ces produits.*
- 4. Quels sont éventuellement les contacts à prendre pour les obtenir.*
- 5. S'il existe des aides ou subsides de la Commune ou de la Région pour ce genre d'initiative.*

C. D. Rixensart

Nous écrirons à cette lectrice, mais espérons que certaines personnes voudront bien nous faire parvenir des éléments de réponse que nous lui transmettrons et qui, nous l'espérons, l'aideront.

Horizontalement

- Gentil, Mesdames. • 2. Petits ouvrages. • 3. Un sacré jaloux. - Notre ciel ne l'est pas souvent, hélas. • 4. Cri de victoire dont l'animal se passerait bien. - N'implique pas toujours un renouveau favorable. • 5. Mit debout. - Précède LANKA. • 6. Tour sans tête. - Moitié d'arbre.
- Consonnes agréables devant mel - Sassée. • 8. Bourgeon naissant. - N'est plus jeune. • 9. Quand il est de sauterelles, est nuisible. - Monnaie.
- Sans vitalité. - Tel le jardin avant l'hiver.

Verticalement

- Onomatopée de gallinacés. • 2. D'une pierre précieuse. • 3. Quand elles sont en l'air, c'est le naufrage. - Accord bouleversé. • 4. Lichen - Peut désigner une tribu. • 5. Prémisses d'une science qui nous tient à coeur. - Lombric. - Terre mère. • 6. Comme Lasne Nature, ne le sont pas.
- Fléuve. - Le violon d'Ingres est son homonyme. • 8. En ces lieux. - Autre onomatopée de gallinacés. • 9. Saule que l'artisan ne dédaigne pas. - Irlande. • 10. Passereau royal.

MOTS CROISES

SOLUTION DU N° 19

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	U	R	A	N	O	S	C	O	P	E
2	L	E	G	U	M	I	E	R	E	S
3	I	N	E	A	L	B	E	R	T	
4	G	O	N	D	H	I	C	U		
5	I	U	T	I	O	D	L	E	R	
6	N	V	M	O	U	E	N	G		
7	E	E	O	D	E	S	E	E		
8	U	L	U	L	A	T	R	I	O	
9	S	E	U	L	T	I	G	N		
10	E	R	M	I	N	E	T	T	E	S

La chronique de Françoise Bortels
avec la bonne collaboration de Monsieur Henri Martin

A LA RECHERCHE DES GENS DE CHEZ NOUS (III)

Un heureux hasard nous a permis de mettre la main sur un document établi pendant la première guerre mondiale.

La photographie qui y est apposée est probablement antérieure à cette période. C'est celle de Désiré SOIN (le plus souvent désigné par son deuxième prénom, Joseph, comme le saint patron des charpentiers), le père de Fernand SOIN qui habitait il n'y a pas si longtemps, rue de la Chapelle-St-Germain et qui était l'ami de tous les Couturois de vieille souche.

Désiré et son frère jumeau, Pierre Joseph, ont vu le jour à Glabais, en 1866, tout au fond du hameau des Bruyères, à deux enjambées du Cala, ruisseau aux méandres capricieux qui parcourt les prairies et les sous-bois, avant d'aller grossir les eaux de la Dyle du côté de Bousval. La famille émigra plus tard sur les hauteurs de Couture.

Comme la grosse majorité des Couturois, les deux "frérots" exerçaient la profession de "tisserands" ou "têcheux", selon l'appellation donnée par l'abbé Jandrain, ancien curé de Cérœux (1).

Avant eux, leur père avait été, lui aussi, ouvrier tisserand et leur grand-père Léopold avait reçu patente, en 1816, pour pouvoir pratiquer son curieux métier: "faiseur de bas".

Cela nous a donné l'idée d'essayer d'en savoir un peu plus sur une activité locale très florissante autrefois, son origine remontant à l'époque où l'homme, sorti des cavernes, a décidé de se vêtir autrement qu'avec des peaux d'animaux.

Grâce aux recherches effectuées par le curé JANDRAIN, nous savons qu'au XIXe siècle, bien des familles possédaient un ou plusieurs métiers à tisser. Chacune d'elle cultivait son petit champ de lin ou de chanvre (celui-ci servant à faire des cordages). C'est encore lui qui nous apprend qu'à Maransart, au hameau de Colinet, Pierre Joseph DECOUX exploitait une "fabrique de lin" qui réalisait les premières opérations de transformation de la fibre.

Le temps particulièrement agréable de cet été vous a peut-être incité à vagabonder dans notre belle campagne. Votre regard observateur aura certainement été attiré par des champs de lin dont les tiges, nouvellement arrachées et disposées en longues "ondaines" rectilignes, séchaient au soleil, attendant d'être rassemblées en énormes balots cylindriques. Ceux-ci, chargés sur des remorques, vont prendre sans tarder le chemin des Flandres pour y subir, dans la Lys, l'opération de "rouissage" qui consiste à isoler la fibre textile de la tige. Jadis, l'eau de la Dyle et de ses nombreux affluents, tout en faisant tourner nos moulins, remplissait ce rôle. Les fibres subissaient alors diverses manipulations tellement compliquées que nous avons abandonné d'en faire la description. Mais, ce n'est qu'après "broyage", "ourdissage", "parage", etc. que le travail du tissage proprement dit pouvait commencer. "Et ainsi, précise l'abbé JANDRAIN, le tout

actionné par des pédales, le tisserand agissant des pieds, gesticulant des bras, des mains et des doigts, le tissu se fabriquait". Le "terlic et terlac" des métiers durait parfois bien tard le soir, jusqu'au moment où, éreinté, fourbu, le pauvre artisan baissait la flamme du "quinquet" pour, enfin, souffler un peu avant de s'endormir du sommeil du juste. Alors, sorties on ne sait de quel coin de la toiture en chaume, les chouettes s'envolaient pour leur chasse nocturne.

Le "blanchisseur de toile" intervenait ensuite. A Couture, il y avait Jean Eloi OCREMAN, à Aywiers, Jean-Baptiste HERMAN. TOUS étaient aidés par un ouvrier. La transformation du coton était pratiquée depuis la fin du XIXe siècle. La matière première venait des pays chauds, principalement d'Amérique méridionale. On a pu relever à Couture-Saint-Germain, durant l'occupation hollandaise, sept tisserands en coton qui payaient patente. Les uns travaillaient seuls sur trois ou quatre métiers: Jean François DECOUX, Guillaume DEDAVE, François Joseph DENUIT, Jean Joseph MASSART et la veuve Jean PEIGNY (2). Néanmoins, on est tenté de croire qu'il s'agissait là d'entreprises familiales où oeuvraient aussi femmes et enfants. La veuve Henri FIEVEZ possédait quatre métiers et occupait de trois à cinq ouvriers. Paul GOMY, en plus des cinq métiers qui fonctionnaient avec un nombre identique d'ouvriers, tenait aussi boutique et cabaret. Le produit fini s'appelait "cotonnette" ou encore, d'après certains, "déréye (denrée) à mille points".

Personne à notre connaissance, ne s'est risqué de comptabiliser le nombre de brouettes qui faisaient la navette entre les villages de la vallée de la Lasne, chargées à un point tel que le conducteur devait deviner ce qui se passait devant lui, et Braine-l'Alleud, remplies à l'aller de produit façonné et ramenant au retour la matière qui devait être travaillée les jours suivants. Car c'était là le moyen de transport généralement utilisé. Bien entendu,

le véhicule était en bois solide et lourd et on était encore loin d'avoir découvert le pneu en caoutchouc.

A Ohain, au milieu du siècle dernier, dans l'ancien château Mascart, sur la place du village, une fabrique de tissus de coton, de coton et laine, de coton laine et soie, comptant 80 métiers, occupait entre 150 et 170 ouvriers (3).

Un peu partout, des commerçants ambulants circulaient de village en village et présentaient des toiles qu'ils mesuraient à l'aune, c'est-à-dire à la longueur de l'avant-bras (du coude aux doigts). Inutile de préciser que, dans ces conditions, la longueur de l'aune variait d'un marchand à l'autre.

Sans vouloir comparer Couture à Saint-Jacques-de-Compostelle, rappelons quand même que saint Germain attirait à certaines époques un grand nombre de croyants qui venaient parfois de très loin.

L'astucieux Pompée (DAGNEAU) avait baptisé son estaminet, proche de l'église, "Café des Pèlerins". Avant d'être cabaretier, c'est lui qui réparait les "navettes" des métiers à tisser.

Une chose qui reste généralement ignorée, c'est que, pendant la première guerre mondiale, les soldats allemands, en Belgique, récoltaient les tiges d'orties pour la fabrication de cordes ou de toiles à sacs. On ne sait pas s'ils en ont attrapé l'urticaire.

(1) Abbé L. JANDRAIN curé de Cérœux - "Jadis et Naguère-Autour et alentour" - ouvrage polycopié.
(2) L'artisanat et le négoce du textile furent, pendant longtemps, l'apanage des PEIGNY. L'abbé JANDRAIN cite la famille PEIGNY-PLASMAN comme "contre-maitres" ou "raccoleurs" de coupes de toiles. Une des descendantes, Elise PEIGNY, née à Maransart le 17 mai 1879 et restée célibataire comme son frère Camille, tenait un magasin de tissus Place de Sauvagemont.
(3) Jules TARLIER et Alphonse WAUTERS - "Géographie et histoire des Communes belges - Canton de Wavre" - 1864.



Un métier à tisser comme il en existait encore il y a peu.



DECEMBRE '94	NOTRE AGENDA	
JEUDI 1	20h Réunion du groupe SENTIERS au centre sportif et culturel de de Maransart. ATTENTION ! A partir de janvier 95, les réunions du groupe SENTIERS n'auront plus lieu le premier jeudi du mois. Le comité SENTIERS se réunira au minimum chaque mois et fera rapport à la réunion de Lasne Nature se tenant le dernier jeudi.	
DIMANCHE 11	Journée de GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DU RU MILHOUX . Rendez-vous dès 9h30 (et à tout moment de la journée) au bord de la réserve : carrefour de la rue de l'Abbaye et de la rue à la Croix. Bottes indispensables. Potage à midi. Lire article page 4.	
MERCREDI 14	A 20 h Centre sportif et culturel de Lasne : Conférence avec projection de photos et exposition didactique sur le sujet: l'APICULTURE DANS LES 5 CONTINENTS par Maurice CLERCQ .	
	En raison des fêtes de fin d'année, il n'y aura pas de réunion de Lasne Nature le dernier jeudi de ce mois.	
JANVIER '95		
SAMEDI 14	JOURNEE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9h30 (et à tout moment de la journée) au bord de la réserve : carrefour de la rue de l'Abbaye et de la rue à la Croix. Bottes indispensables. Potage à midi. Lire article page 4.	
DIMANCHE 15	Visite des CARRIERES DE JAUCHE. Thème : "LA VIE DES ANIMAUX DANS LA TERRE" sous la conduite de Eddy CLAUDE. Rendez-vous à 14 h à l'église d'Orp le Grand.	
JEUDI 26	20h Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif et culturel de Maransart. Fin de séance prévue à 22 h (Voir note du 1er décembre concernant le groupe Sentiers).	
FEVRIER '95		
DIMANCHE 12	JOURNEE DE GESTION DE LA RESERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous dès 9h30 (et à tout moment de la journée) au bord de la réserve : carrefour de la rue de l'Abbaye et de la rue à la Croix. Bottes indispensables. Potage à midi. Lire article page 4.	
JEUDI 23	20h30 Réunion mensuelle de LASNE NATURE au Centre sportif et culturel de Maransart. Fin de séance prévue à 22h.	
DIMANCHE 26	Promenade de reconnaissance des arbres en hiver. Rendez-vous à 9h30 au parking de l'ancienne gare de Maransart-Aywiers, coin de la route de l'Etat et de la rue de l'Abbaye.	
DECEMBRE JANVIER FEVRIER ET MARS '95	VISITEZ L'EXPOSITION MICRO-MACRO au Muséum de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique chaussée de Wavre, 260 -1040 Bruxelles UN VOYAGE EXTRAORDINAIRE DANS LE MONDE DES INSECTES avec INSECTES ROBOTISES GEANTS du mardi au samedi, de 9h30 à 16h45, le dimanche de 9h30 à 18h Informations 24h/24 : 02/627.42.38. Réservation obligatoire pour groupes au 02/ 627.42.34	
Vous pouvez nous atteindre aux numéros de téléphone suivants:	Secrétariat : Didier GELUCK au 633 30 24 Trésorerie : Geneviève Van Acker au 633 16 19 Groupe Sentiers : Monique DEKKERS au 633 11 28 Paul LECHARLIER au 633 15 87 Réserve Naturelle du Ru Milhoux : Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20 h Eau et pollutions : Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18 h Urbanisme, Aménagement du territoire : Fernand DEBREYNE au 633 13 50 Promenades : Marie Madeleine LECHARLIER au 633 15 87 Contacts avec les écoles : Françoise TOBIE au 633 35 03 Comité de rédaction : Didier GELUCK au 633 30 24 Le Conservateur de la Réserve naturelle est : Eric de MEVIUS au 633.30.29	
	<i>souhaite à tous ses membres, lecteurs, amis, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente entrée en 1995</i>	